## La gestion des eaux... ROSEMÈRE une histoire de réseaux





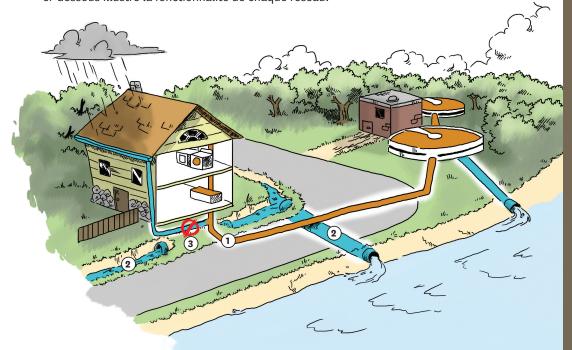
### TABLE

- 1. Réseaux sanitaire et pluvial
- 2. Répercussions environnementales et économiques
- 3. Mesures pour éviter les inondations
- 4. Dispositifs de protection
- 5. Mesures à proscrire
- 6. Mythes et réalités
- 7. Glossaire et infos utiles

### Réseaux sanitaire et pluvial

La Ville de Rosemère déploie de nombreux efforts afin de prévenir les inondations. En outre, elle effectue l'entretien et investit massivement dans la réfection des infrastructures pour en assurer la pérennité. Toutefois, certains gestes essentiels doivent nécessairement être posés par les citoyens pour maintenir l'efficacité des réseaux, et ainsi éviter leur débordement.

Pour poser les bons gestes, il importe de faire la distinction entre les différents réseaux municipaux et, surtout, de connaître leurs fonctions respectives. En ce sens, nous présentons ici les deux réseaux destinés à l'évacuation des eaux : l'égout sanitaire, conçu exclusivement pour recevoir les eaux usées, et l'égout pluvial, conçu pour évacuer les eaux de ruissellement. La figure ci-dessous illustre la fonctionnalité de chaque réseau.



- 1 Les eaux usées de la résidence sont évacuées par le réseau d'égout sanitaire, puis acheminées vers la station de traitement.
- Les eaux de ruissellement sont récupérées par le réseau d'égout pluvial (fossé) pour être filtrées en bonne partie de manière naturelle; l'excédent est rejeté à la rivière.
- 3 Le drain de fondation, qui entoure la résidence, doit être dirigé à l'intérieur du bâtiment, vers la fosse de retenue. La pompe d'assèchement de cette fosse doit ensuite évacuer l'eau exclusivement dans le fossé ou dans l'égout pluvial desservant la propriété.

(Règl. T-143-2, chap. II, sect. II, art. 25)

### **ÉGOUT SANITAIRE**

L'égout sanitaire est constitué de conduites étanches enfouies sous les rues. Chaque résidence y déverse l'eau provenant de tous ses équipements sanitaires tels éviers et lavabos, laveuse à linge, lave-vaisselle, bains et douches, toilettes, drains de garage et autres. Ces eaux usées sont ainsi acheminées à la station de traitement où, grâce à différents procédés, elles sont transformées conformément aux normes gouvernementales avant d'être rejetées dans la rivière des Mille Îles.

L'égout sanitaire n'est pas conçu pour recevoir les eaux de ruissellement (pluie, fonte de neige, etc.) et il n'est pas souhaitable que celles-ci soient traitées, que ce soit pour des raisons environnementales ou économiques que nous verrons dans la prochaine section. D'autre part, la capacité du réseau sanitaire est nettement insuffisante pour les recueillir.

### **ÉGOUT PLUVIAL**

Le réseau pluvial est formé d'une succession de fossés et de conduites souterraines qui captent les eaux de ruissellement (pluie, fonte de neige, etc.) pour en filtrer une bonne partie de manière naturelle avant d'acheminer l'excédent vers la rivière. Il est beaucoup plus imposant que le réseau sanitaire du fait qu'il est conçu pour transporter de grandes quantités d'eau, souvent sur une courte période.

Bien que le système de gestion des eaux par fossés soit issu d'une époque lointaine, il constitue encore aujourd'hui un réseau pluvial exemplaire en matière environnementale. Il est d'ailleurs clairement privilégié dans le Guide de gestion des eaux pluviales du gouvernement du Québec pour des raisons expliquées dans la section suivante.

Notons que le rejet des eaux de ruissellement dans le réseau d'égout sanitaire est illégal.

- Les eaux usées de la résidence sont évacuées par le réseau d'égout sanitaire, puis acheminées vers la station de traitement.
- (2) Les eaux de ruissellement sont récupérées par le réseau d'égout pluvial (fossé) pour être filtrées en bonne partie de manière naturelle; l'excédent est rejeté à la rivière.

# **2**Répercussions environnementales et économiques

Le débranchement
des drains de fondation
est une action que le
ministère du Développement
durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques
encourage.

### **ENVIRONNEMENT**

Le rejet des eaux de ruissellement dans le système pluvial ne coûte rien et comporte des avantages environnementaux indéniables. Il permet une filtration naturelle de l'eau et une régénération graduelle de la nappe phréatique tout en assurant une meilleure protection des cours d'eau. En effet, l'eau ainsi retournée dans le sol réduit considérablement les problèmes d'érosion des berges et de dépôt de sédiments dans la rivière que causerait l'apport massif d'eau lors de fortes pluies.

### ÉCONOMIE

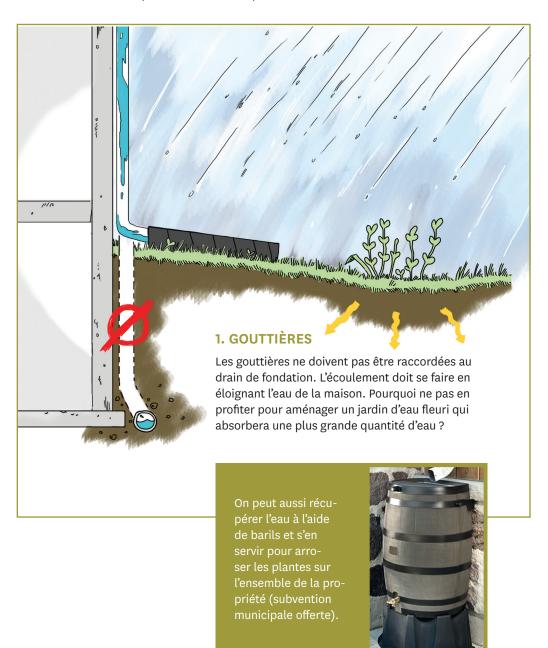
À l'opposé, bien que cette pratique soit formellement interdite, le branchement illicite au réseau sanitaire des équipements de récupération des eaux de ruissellement (pompe de puits d'assèchement du sous-sol, gouttières, etc.) représente, à Rosemère seulement, une dépense annuelle de 235 000 \$ pour traiter de l'eau propre et l'acheminer à la rivière. Plus encore, lors de pluies abondantes, ces branchements illicites amènent une surcharge du réseau sanitaire et provoquent des refoulements dans les sous-sols.

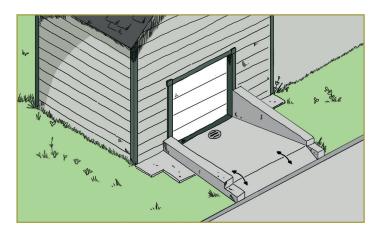
À Rosemère seulement, les branchements illicites au réseau d'égout sanitaire représentent une dépense annuelle de 235 000 \$ pour traiter de l'eau propre et l'acheminer à la rivière. Brancher vos
drains de fondation
ou vos gouttières
à l'égout sanitaire
risque de causer des
refoulements dans
votre sous-sol ou dans
celui de vos voisins!

Afin de se prémunir contre l'inondation du sous-sol de sa résidence, tout propriétaire devrait avant tout porter une attention particulière aux six éléments suivants :

Mesures
pour éviter
les inondations
de sous-sol

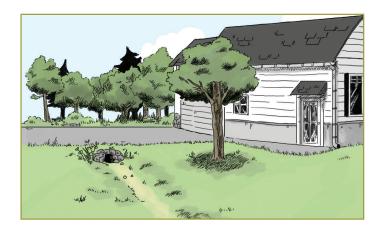
Les pluies abondantes sont de plus en plus fréquentes, causant parfois une surcharge temporaire du réseau destiné à leur évacuation.





### 2. GARAGE EN CONTRE-PENTE

Lorsque le garage est à un niveau plus bas que celui de la rue, la présence d'une surélévation de 15 à 30 cm près de la rue est essentielle afin d'empêcher que l'eau de ruissellement ne descende vers le garage, et ce, même s'il y a un drain au seuil de la porte du garage.



### 3. FOSSÉS

Le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble est tenu d'entretenir les fossés municipaux ainsi que le ponceau de son entrée charretière.

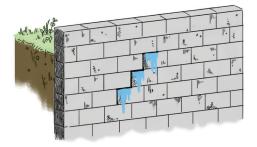
Règlement 767, article 3





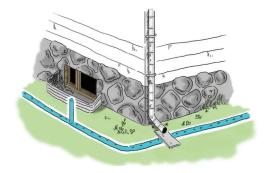
### 4. PENTE DU TERRAIN

La pente du terrain doit être aménagée de façon à ce que le ruissellement éloigne l'eau de la maison.



### 5. MURS DE FONDATION

Toute fissure sur les murs de fondation ou sur le plancher du sous-sol devrait être scellée afin d'éviter les infiltrations d'eau.



### 6. FENÊTRES AU NIVEAU DU SOL

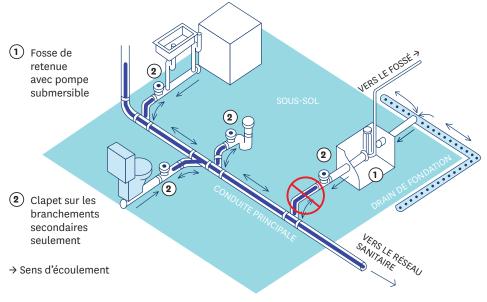
Il est plus prudent de munir d'une margelle les fenêtres situées près du niveau du sol. Un tel aménagement créera une barrière contre l'infiltration lors de l'écoulement des eaux de surface.

# Dispositifs de protection contre les inondations

Outre les aspects extérieurs de la propriété mentionnés à la section précédente, il est impératif que la plomberie de votre résidence soit munie de certains dispositifs qui contribueront à éviter les inondations de sous-sol.

### LES CLAPETS ANTIRETOUR ET LEUR ENTRETIEN

Les clapets antiretour représentent un moyen efficace de protection contre les refoulements d'égout sanitaire. Ils doivent être installés sur tous les branchements secondaires de la plomberie qui sont situés au-dessous du niveau du terrain naturel, incluant le drain de plancher du sous-sol. Il est d'une importance capitale d'avoir un accès permanent aux clapets antiretour. Ceux-ci doivent être examinés régulièrement afin de s'assurer qu'aucun débris n'en gêne le fonctionnement.



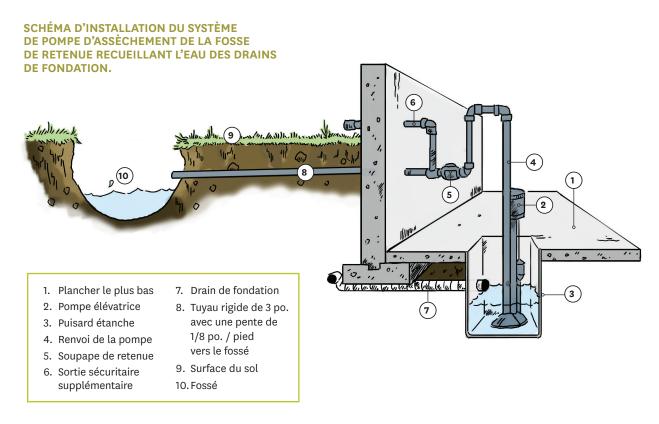
<b>T</b>		Dhata	Mode de fonctionnement		
	Туре		Photo	Normal	En refoulement
Courant	NF	Conduite			
Passage intégral	NO	Conduite			1
Passage intégral (1)	NF	Drain de plancher			

(1) Ce type de soupape **n'est pas autorisé** à Rosemère dû à son manque de fiabilité. (Règl. T-143-2, chap. II, sect. II, art. 21)

### LA POMPE D'ASSÈCHEMENT

Il est illégal de relier à la plomberie (égout sanitaire) la fosse de retenue qui recueille l'eau provenant des drains de fondation. Cette fosse doit plutôt être vidée à l'aide d'une pompe d'assèchement qui rejette l'eau dans le fossé longeant la propriété.

Dans certains cas, les inondations de sous-sol sont causées par un système de drainage de fondation déficient. La capacité insuffisante et l'installation inadéquate de la pompe d'assèchement sont les deux causes les plus fréquentes. En cas d'incertitude, demandez à un plombier d'en faire l'inspection. Notez également que les drains de fondation doivent couler librement en tout temps; s'ils sont obstrués, ils doivent être remplacés sans tarder.



Des ensembles de pompe d'assèchement sont vendus dans les centres de rénovation et dans les plomberies.

Comment vérifier annuellement votre équipement?

- Vérifiez que votre pompe est alimentée en électricité sur un circuit indépendant de vos autres appareils;
- Versez de l'eau dans la fosse de retenue pour activer le flotteur qui met la pompe en marche;
- Vérifiez si l'eau s'écoule vers la décharge à l'extérieur de la maison;
- Retirez la pompe du puits d'assèchement au moins une fois par année pour la nettoyer après avoir pris soin de la débrancher;
- · Vérifiez et nettoyez le siphon de la fosse de retenue.

Si votre pompe ne fonctionne pas, assurezvous que :

- · Aucun débris ne bloque la pompe;
- La conduite n'est pas gelée à l'extérieur;
- La sortie du tuyau de déversement n'est pas obstruée;
- L'alimentation électrique (prise de courant et fusible ou disjoncteur) fonctionne adéquatement.

Notez que le circuit électrique doit être dédié exclusivement à la pompe d'assèchement.

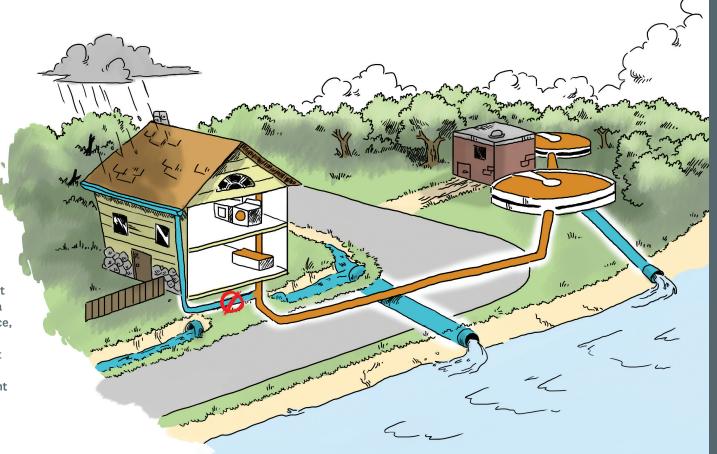
Comment mieux vous protéger contre les bris ou une panne électrique ?

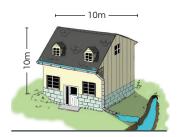
- Assurez-vous d'avoir une pompe à batterie
- · Vérifiez une fois par année :
  - 1. L'état général et l'âge de la pompe
  - 2. La batterie marine qui alimente la pompe
- Munissez-vous d'une pompe d'appoint pour pallier une éventuelle défaillance de la pompe principale;
- Installez un avertisseur sonore qui s'actionnera en cas de nonfonctionnement de la pompe.

N'hésitez pas à consulter un professionnel de la plomberie afin de vous assurer du fonctionnement adéquat de vos équipements!

# Mesure à proscrire pour éviter les inondations

Afin de pallier toute surcharge du réseau d'égout sanitaire, il est interdit d'y brancher la fosse de retenue ou la pompe d'assèchement d'une résidence, que ce soit de façon temporaire ou permanente. L'égout sanitaire n'ayant pas la capacité requise pour recevoir ce volume d'eau, ce type branchement entraîne des inondations dans les résidences situées dans les zones les plus basses du réseau.





Le tableau suivant montre la quantité d'eau recueillie lors d'une petite pluie d'été (25 mm) et lors d'une averse abondante (100 mm) sur une maison de 10 x 10 m.

	Volume de pluie			
Volume du baril	Petite pluie d'été 25 mm (2,5 m³)		Averse importante plutôt rare 100 mm (10 m³)	
200 L		12,5 BARILS	50 50 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60	
300 L	9999°	8,3 BARILS	33,3 BARILS	

### Soyez écologique!

Lorsque des gouttières se déversent dans le réseau d'égout sanitaire, un volume important d'eau propre est traité à la station d'épuration. Pour une petite pluie d'été

### 100 maisons

l'équivalent de **1250 réservoirs** 

à eau chaude

# 6. Mythes et réalités

Si le fossé est rempli d'eau, la pompe sera incapable de fonctionner.



### FAUX.

Une pompe fonctionne par différentiel d'eau, donc c'est un mythe de penser que si le fossé est plein la pompe ne marchera pas.

Cependant, si le niveau d'eau ne baisse jamais dans la fosse de retenue du sous-sol et que la pompe fonctionne, le problème peut être dû:

- a) À une obstruction
   à la décharge de la conduite, à l'extérieur de la résidence;
- b) Au gel de la conduite d'évacuation (bouchon de glace);
- c) Au blocage ou à la surchauffe de la pompe;
- d) Une combinaison de A, B ou C.

Pourquoi mon clapet ne fonctionne-t-il pas?



Les facteurs pouvant provoquer un mauvais fonctionnement du clapet sont :

- a) La saleté;
- b) L'absence de joint d'étanchéité;
- c) Le manque d'entretien;
- d) La déficience de l'installation.

Lorsque j'ai actionné la chasse de la toilette, le clapet n'a pas fonctionné et j'ai provoqué un refoulement.



### FAUX.

Le clapet se ferme pour éviter le refoulement du réseau sanitaire vers vos installations dans l'éventualité où ce réseau deviendrait surchargé. Dans une telle situation, toutefois, en actionnant la chasse d'eau, le clapet ainsi fermé pourrait avoir empêché la toilette de se vider, d'où le risque d'autorefoulement!

La présence d'eau dans le fossé est reliée au niveau de la nappe phréatique.



### FAUX.

L'eau dans le fossé résulte principalement d'un mauvais entretien, d'un mauvais drainage, du fonctionnement inadéquat d'un ponceau, etc.



## **7**. Glossaire

### **BARIL DE PLUIE**

Contenant destiné à recueillir et à entreposer la pluie afin de la réutiliser pour arroser les platesbandes et le potager, humidifier le compost ou laver la voiture

### **CLAPET ANTIRETOUR**

Dispositif de retenue conçu pour contrôler le sens de circulation de l'eau. Il comporte un couvercle monté sur une charnière qui s'ouvre dans le sens normal de l'écoulement et se referme quand le sens de l'écoulement est inversé. Il protège donc le réseau d'évacuation d'un bâtiment contre les refoulements

### **DRAINS DE FONDATION**

Conduites (plastique perforé, grès, etc.) installées à l'extérieur du bâtiment, à la base des fondations, afin d'intercepter les eaux souterraines. Les drains déversent ces eaux dans la fosse de retenue pour qu'elles soient ensuite pompées vers le fossé.

### **EAUX USÉES**

Eaux altérées par l'usage quotidien (la douche, lavabo, bain, toilette, etc.)

### **ÉGOUT SANITAIRE**

Réseau étanche permettant de capter les eaux usées et de les acheminer à la station de traitement.

### **FOSSÉ**

Canal à ciel ouvert destiné à transporter l'eau de ruissellement des résidences et de la rue vers les conduites pluviales collectrices ou vers la rivière des Mille Îles.

### **FOSSE DE RETENUE**

Réservoir qui emmagasine les eaux pluviales provenant des drains de fondation jusqu'à ce qu'elles soient pompées vers le fossé.

### **INONDATION**

Présence anormale d'une grande quantité d'eau dans le sous-sol d'une résidence.

### POMPE D'ASSÈCHEMENT

Appareil à moteur permettant de pomper les eaux de la fosse de retenue vers le réseau d'évacuation du bâtiment ou vers le fossé desservant la propriété.

### REFOULEMENT

Inversion du sens normal d'écoulement de l'eau dans une conduite (canalisation), normalement dûe à une surcharge ou à un blocage.

### Infos utiles



### **BESOIN D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES?**

Voici quelques liens utiles :

Bureau d'assurance du Canada (BAC) www.infoassurance.ca

Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) www.cmmtg.org

Régie du bâtiment du Québec (RBQ) www.rbq.gouv.qc.ca

Société canadienne d'hypothèques et de logement www.yamaska.ca/include/fichier.php?id=81

### **OU CONTACTEZ-NOUS SANS HÉSITER**

Services techniques et travaux publics 190, rue Charbonneau Rosemère (Québec) J7A 3W1 Tél.: 450 621-3500, poste 3300

Courriel:

info@ville.rosemere.gc.ca

Site internet:

www.ville.rosemere.qc.ca/travaux-publics/

